

entre ces deux catégories d'équipement contribuerait à assurer des opérations de pêche méthodiques et efficaces de part et d'autre et serait en général profitable.

Vient ensuite cette note:

Nota: S'il semble y avoir doute que ce règlement puisse s'appliquer avec succès à l'ensemble de chacune de ces régions, on pourrait, comme autre solution, mettre en œuvre cette proposition à titre d'essai pour la saison de 1958 en limitant son application à des endroits particuliers de ces trois régions, soit Whale-Channel, Matheson Channel-Kynoch Inlet, Seaforth-Channel, Fisher Channel-Fitzhugh Sound.

Les pêcheurs au filet maillant ont déclaré à ce sujet qu'on a fait exactement le contraire de ce qu'on aurait dû faire, à leur avis, pour ce qui est de la répartition du temps. Les pêcheurs ne peuvent pêcher au filet durant la nuit; si cette proposition est mise en œuvre, les pêcheurs à la senne à poche seront dans une situation très avantageuse et prendront le gros du poisson.

L'honorable représentant de Fraser-Valley a soulevé la question de la propriété de la flotte japonaise. J'ai interrogé l'ancienne administration sur la pêche en haute mer et l'ancien ministre des Pêcheries, l'honorable représentant de Coast-Capilano, avait déclaré, comme on le constate à la page 1784 du hansard du 27 février 1957, ce qui suit:

Il se peut qu'il y ait un peu de mélange au centre de l'océan,—et c'est un océan très vaste,—entre le saumon qui a quitté les cours d'eau sibériens et celui qui a quitté les cours d'eau de la Colombie-Britannique et de l'Alaska.

Les honorables députés qui se trouvaient ici se rappellent peut-être que j'ai alors demandé si des pêcheurs japonais prenaient des saumons qui auraient pu frayer dans le fleuve Fraser ou en amont après avoir remonté le fleuve, puis seraient retournés en mer pour se faire prendre par des pêcheurs japonais ou d'autres. Dans sa réponse, dont je viens de donner lecture, le ministre a dit qu'il y avait peut-être un peu de mélange au milieu de l'océan, mais il a ajouté ce qui suit:

C'est fort improbable dans le cas du saumon rose, car il ne pèse que cinq livres parvenu à l'état adulte et il ne peut aller aussi loin. Le sockeye y demeure quatre ans et le saumon chinook peut y demeurer cinq ans; il est donc possible que les gros se rendent aussi loin. Il se peut que certains des poissons de la Sibérie se rencontrent ici et que certains des nôtres se rencontrent là-bas.

La question que j'aimerais soulever, monsieur le président...

Des voix: Bravo.

M. Hahn: Nous voici plongés dans l'obscurité, monsieur le président; toutes les lumières se sont éteintes.

Des voix: Poursuivez.

[M. Hahn.]

M. Stuart: Le sténographe du hansard ne pourra pas continuer dans l'obscurité.

M. Hahn: Monsieur le président, voulez-vous que je continue ou devons-nous attendre quelques minutes pour voir si la lumière va revenir.

M. le président suppléant (M. Rea): Si l'honorable député le désire, il pourrait se rasseoir un instant, en attendant que nous sachions s'il est possible de rétablir le courant.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, je pense qu'il est bon de signaler que cela s'est déjà produit une fois du temps des libéraux.

M. Stick: Vous pouvez avoir la certitude qu'il n'y a aucune chance que cela arrive sous un régime cécéfiste.

M. Herridge: C'était un créditiste, qui parlait, cependant.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre des Pêcheries pourrait-il nous fournir une gymnote?

Des voix: Allons chercher l'honorable représentant de Vancouver-Est, l'électricien.

M. le président suppléant (M. Rea): A l'ordre! Permettez-moi de lever la séance, de faire rapport de l'état de la question et de demander à siéger de nouveau, le prochain jour de séance ou plus tard aujourd'hui, suivant le cas.

Des voix: D'accord!

(Rapport est fait de l'état de la question.)

SUSPENSION DE LA SÉANCE

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, j'ignore si le ministère des Travaux publics est à blâmer au sujet de ce qui nous arrive cet après-midi.

M. Hodgson: Autant le blâmer de cela, puisqu'on le blâme à propos de tout le reste.

L'hon. M. Green: Je pense que c'est l'Hydro d'Ottawa qui est en cause.

L'hon. M. Chevrier: Oh, non. Mais sait-on jamais, c'est un organisme tory.

L'hon. M. Green: Quoi qu'il en soit, il a été convenu entre les représentants des partis de suspendre la séance jusqu'à 4 heures et demie et, si l'éclairage n'est pas alors rétabli, la Chambre sera ajournée jusqu'à lundi.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à suspendre la séance jusqu'à 4 heures et demie aujourd'hui, ou, si l'éclairage n'est pas alors rétabli, à se considérer comme étant